

Lestelle-Bétharram



Bulletin municipal
Juillet 2019

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot de la Rédactrice -----	page 3
Travaux de restauration du calvaire -----	page 4
La vie de Saint Roch -----	pages 5/6
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	pages 7/10
La vie du village -----	pages 11
Activités et sorties de l'école pour l'année scolaire -----	pages 12/13
Le village en images -----	page 14/18
Centre de loisirs Intercommunal Pinocchio -----	pages 19
La vie des Associations -----	page 20/31
Numéros utiles -----	page 32
Etat civil -----	page 33
Dates à retenir -----	page 33

LE MOT DU MAIRE

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document qui régit les règles d'urbanisme sur la commune. Il détermine les différentes zones (zones urbanisables, à urbaniser, agricoles, naturelles, inondables) et élabore le règlement qui s'y applique. Il doit tenir compte des règles imposées par l'Etat, notamment en matière de limitation de consommation de l'espace agricole, et de réglementation environnementale.

Il doit être aussi en conformité avec le SCOT, (Schéma de Cohérence Territoriale) qui vient d'être approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire et qui constitue le cadre général d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes.

Vous savez que nous sommes en cours d'élaboration de ce PLU, qui va succéder à celui qui est en vigueur depuis 2011.

Des réunions de concertation et d'information ont été organisées avec les agriculteurs et à deux reprises avec le public Lestellois, sans qu'il y ait une très grande participation.

Bien que les grandes orientations du précédent PLU aient été reprises (à savoir : zone urbanisable limitée à la partie centrale du village et à sa périphérie, zone agricole et naturelle sur l'ensemble du hameau, zone touristique autour du camping et du Vieux Logis, périmètre protégé autour de Bétharram) le classement de certaines parcelles a été modifié.

Vous pouvez à tout moment venir en prendre connaissance en mairie et en parler directement avec les élus.

Le calendrier à venir est le suivant :

- **fin août** : arrêt du projet par le Conseil Municipal
- **en septembre/octobre** : présentation aux personnes publiques associées : Etat, Département, Chambre d'agriculture, Communauté des Communes
- **en novembre/décembre** : Enquête publique au cours de laquelle vous pourrez faire part de vos observations.
- **Début 2020** : Approbation finale par le Conseil Municipal.

Comme chaque année, le budget communal a été voté au mois d'avril par le Conseil Municipal unanime.

Vous le savez, l'élaboration de ce budget devient compliquée surtout dans nos petites Communes, en raison des réductions des dotations de l'Etat, et de l'augmentation des charges.

Il nous faut faire des choix, établir des priorités, pour réduire les dépenses de fonctionnement, ajuster celles d'investissement en reportant certains projets, tout en veillant à limiter le recours à l'emprunt et à modérer l'augmentation des taux d'imposition.

L'exercice sera plus facile à partir de 2021, car bon nombre d'emprunts seront arrivés à échéance, et les annuités de remboursement seront moins élevées.

Les fêtes de la Saint Jean sont passées. Bien que l'on ait regretté la défection de dernière minute de certains forains (auto-tamponneuses et structures gonflables) et la survenue d'incidents qui ont terni la fin de soirée du dimanche, je tiens à remercier le Comité des Fêtes et les conscrits, pour l'organisation de nos fêtes patronales et des manifestations (vide-grenier, concerts) qui animent la vie du village tout au long de l'année.

Avec la réouverture de l'épicerie, la place saint Jean a retrouvé son dynamisme habituel et son attractivité pour recevoir les visiteurs de l'été.

J'espère que la saison touristique sera excellente et vous souhaite un bon été à tous.

Jean Marie BERCHON

LE MOT DE LA REDACTRICE

... mai, juin, juillet ...

Les jours défilent à grande vitesse ! Le temps des fêtes de fin d'année pour l'école et le village, le temps des bilans pour nos associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, le temps de faire une pause avant le début des vacances...

Mais cela permet aussi de se dire : « Ah ! oui !... nous avons réussi tout cela ! » - photos à l'appui - pour nous souvenir, pour en sourire, et si besoin, pour reprendre de l'énergie, du souffle, afin de continuer la route ensemble.

Oui, ensemble nous pouvons continuer à animer notre village, embellir notre patrimoine, et espérer aller toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort !... Quel programme ! mais quels projets alléchants !

Et quand se pointera à l'horizon les six prochains mois de l'année, les promesses de convivialité, d'échanges et de beautés musicales qui nous attendent nous réjouiront d'avance.

Notre Calvaire se pare peu à peu de sa vraie splendeur et Saint Roch, revenu parmi nous, vous dévoilera sa vie, tournée sans cesse vers la recherche de la paix, la générosité et l'humanité. A lire, et pourquoi pas ... à méditer !!!

Que l'été soit une fête pour tous.

Monique Duhourcau

TRAVAUX DE RESTAURATION DU CALVAIRE

La première tranche des travaux du Calvaire qui concerne la réhabilitation des quatre premières stations, va s'achever au mois de septembre.

La deuxième tranche démarrera en suivant, et concernera les stations 5 et 6 avec de gros travaux sur les murs de soutènement.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, on mesure la richesse architecturale de ce patrimoine et son attrait pour les visiteurs qui transitent sur notre commune. La mise en lumière renforcera la visibilité et mettra en valeur les chapelles

Un reportage de France Télévision a été tourné sur le Calvaire et sera diffusé le 19 juillet sur France 3 entre 14h35 et 15h10 puis sur France 2 entre 17h20 et 18h.

Le plan de financement est le suivant :

- ❖ Total des travaux et honoraires = 525 194 €
- ❖ Subventions de l'Etat (D.R.A.C. dans le cadre du Fond Incitatif pour les monuments historiques des petites communes) = 70 % soit 343 000€
- ❖ Subvention Région = 15% plafonnée à 400 000€ soit 60 000 €
- ❖ Pour le restant à charge : soit 122 194 €, prise en compte par les associations des Amis du Sanctuaire et d'autres mécènes.

Nous avons postulé pour que ces travaux soient éligibles, comme la première tranche, au loto du Patrimoine



LA VIE DE SAINT ROCH

Saint Roch naquit à Montpellier, entre 1348 et 1350, en pleine guerre de Cent Ans, pendant la grande peste noire, qui dura deux ans, et décima un tiers de la population occidentale. C'est l'époque des grandes famines et des ravages perpétrés par les grandes compagnies

Montpellier, rattachée à la couronne de France depuis 1349, était une république marchande, une grande ville du Midi, cosmopolite et tolérante, très réputée pour ses universités.

Bien que Roch fût un prénom très courant en France et en Italie, il semble plutôt que notre saint était de la famille des Roch de La Croix, lignée devenue importante au XVI^e siècle, sous le nom de Castries. Son père, Jean Roch de La Croix, dignitaire de la ville, en fut le premier consul, en 1363. Sa mère, Dame Libéria, était originaire de Lombardie. Fils désiré, et longtemps attendu, il passa une enfance dans un milieu profondément chrétien.

Il fit des études de médecine. Il connut les terribles épidémies de peste de 1358 et 1361. A Montpellier, cette dernière fit jusqu'à 500 morts par jour, pendant trois mois.

Orphelin à 17 ans, riche et instruit, il décida de partir pour Rome. Il distribua sa fortune aux pauvres, rejoignit le troisième ordre franciscain, revêtit l'habit de pèlerin, reçut la bénédiction de l'évêque de Maguelone et prit la route.

Il arriva à Rome en juillet 1367. Il y resta trois mois, car la peste y sévissait. Il mit en pratique l'enseignement médical qu'il avait reçu, en l'associant à des signes de croix et une invocation sur les souffrants, et obtint de nombreuses guérisons.

Lorsqu'il apprit qu'à Cesena, à l'opposé de sa direction, l'épidémie faisait rage, il s'y rendit, faisant ce que Dieu attendait de lui au fur et à mesure de son pèlerinage, et obtint là encore des guérisons miraculeuses. De retour à Rome, il rencontra le pape Urbain V, qui s'écria, en le voyant : « Il me semble que tu viens du Paradis ! ».

Atteint par la peste, Roch se rendit péniblement jusqu'à un bois, à l'orée du bourg fortifié de Sarmato, pour y mourir. A cet endroit, une source jaillit et un chien lui apporta chaque jour un pain. On rapporte également qu'un ange secourut Roch. Il recouvra la santé et retourna à Plaisance, auprès des pestiférés, faisant preuve d'un courage et d'une humanité remarquable.

Il reprit sa route, mais les terres milanaises étaient le théâtre d'une guerre entre le Duc de Milan, et la ligue constituée par Le pape Urbain V. Pris pour un espion, Roch fut arrêté à Broni, et transféré à Voghera.

Sa renommée était déjà grande. De surcroît, il pouvait être identifié, grâce à sa marque de naissance en forme de croix sur la poitrine, par son oncle, gouverneur de la ville. Mais, fidèle au vœu d'anonymat de tout pèlerin, Roch ne révéla pas son identité, et demanda à pouvoir reprendre son chemin, en tant qu' « humble serviteur de Dieu ». Sa requête fut rejetée, et il fut mis au cachot.

Son emprisonnement dura cinq ans. Selon la tradition, il ne dévoila son identité qu'à un prêtre, la veille de sa mort, en 1379

Saint Roch fut enterré avec dévotion à Voghera Sa dépouille, gardée dans l'église qui lui est toujours dédiée, fut volée, ou fit l'objet d'une transaction, en février 1485 (à l'exclusion de deux petits os du bras), et transportée à Venise.

La majeure partie de son corps est toujours à Venise. En 1856 un tibia fut donné à l'église Saint-Paul de Montpellier, laquelle est dépositaire aujourd'hui de la relique et de son bâton de pèlerin.

Si l'on invoque Saint Roch bien souvent pour se protéger contre les épidémies de peste, choléra, typhus, grippe espagnole, contre la silicose des tailleurs de pierre, des paveurs et des carriers (Roch = roc), contre les maladies des animaux (la cocotte) et de la vigne (le phylloxéra), il est également le saint patron des corps de métier suivants :

- Chirugiens ;
- Ouvriers de la pierre (notamment les tailleurs de pavés de la forêt de Fontainebleau) ;
- Gens de la terre ;
- Boulangers ;
- Mégissiers ou tanneurs de peaux ;
- Vignerons dans de nombreuses provinces de France ;
- Maîtres chien (agents cynophiles, éducateurs canins). En cynotechnie militaire, souvent est repris la phrase « Et par saint Roch, vive la cyno ! » qui vient clôturer un discours avant de commencer un repas ou un pot ;
- Bateliers de Savonnières (Indre-et-Loire).

Enfin, il est également le saint patron de la Faculté de pharmacie de Montpellier.

Des villes, des quartiers, des rues, des lacs, des collines, des forêts, des caps portent son nom, non seulement en France, Italie, Espagne et Europe, mais jusqu'en Argentine, Colombie, Afrique, aux Antilles, à Madagascar, aux Philippines, aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil...

Protecteur des animaux et des végétaux, il est l'intercesseur le plus aimé du monde paysan. Des centaines de lieux fêtent Saint-Roch le 16 août. On dénombre des milliers d'églises, de chapelles, d'oratoires qui lui sont dédiés dans le monde entier : 3 000 en Italie où 250 paroisses, 74 villes et 36 quartiers dans les cités les plus importantes portent son nom.

Saint-Roch de Montpellier, saint protecteur et guérisseur de la peste, a connu une gloire extraordinaire –peu de saints ont été aussi célèbres entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle- suscitant des centaines d'ouvrages, et la plus grande représentation d'un saint dans l'art, avec des œuvres parmi les plus importantes du patrimoine culturel international, mais aussi celles de petits artistes et artisans.

Le culte de Saint-Roch est, de nos jours, toujours lié à ses vertus thaumaturges. Il est à remarquer que toutes les manifestations liées au saint, qu'elles soient cultuelles, culturelles ou festives, sont empreintes d'élan authentiques, spirituels, loin des folklores et des mondanités.

Figure moderne et charismatique délivrant un message universel de générosité et de paix, qui est plus que jamais d'actualité, il continue à susciter l'émotion populaire, et à rassembler.

Son culte a, de nos jours, une dimension internationale et intercontinentale.

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2019

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de Mme Parier et de M. Breuillé

Secrétaire de séance: M. Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 20 mars 2019 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Les Comptes Rendus des deux conseils précédents sont approuvés à l'unanimité.

1. **Compte de gestion des budgets communal, locaux commerciaux et camp de tourisme.**
Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

2. **Comptes Administratifs.**

- a. Commune

L'exercice dégage des fonds libres à hauteur de 19.499,54 € qui seront reportés sur le budget 2019.

- b. Camp de tourisme

Le budget du camp de tourisme affiche un déficit de 7.115,11 €, car les subventions liées aux inondations n'avaient pas été versées au cours de l'année alors que les factures ont été acquittées.

- c. Locaux commerciaux.

Pour l'exercice 2018, la balance générale des comptes affiche un léger déficit de 475,67 € lié à des réparations au niveau de l'accès des commerces.

3. **Affectation résultat des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.**

Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

4. **Admission en non-valeur.**

Suite à la mise en liquidation de la société qui exploitait la boulangerie en 2015, le percepteur a demandé la mise en non-valeur des dettes laissées par son commerce.

5. **Camping**

Le Conseil autorise le remboursement des achats de petit mobilier pour le camping réalisés via INTERNET.

6. **Révision Plan Local Urbanisme : Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**

Le Maire a rappelé les grandes lignes de ce nouveau plan. L'enquête publique le concernant devrait intervenir au cours de l'été. Le conseil municipal sera emmené à se prononcer vers la fin de l'année en cours.

7. Convention de contrôle et d'entretien des poteaux incendies avec le SEAPAN

Le Conseil autorise la signature d'une convention avec le SEAPAN pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendies.

8. Convention pour la restauration du calvaire.

Une modification de la convention passée avec la Communauté des Communes pour qu'elle puisse percevoir et engager directement les diverses subventions.

9. Marché des producteurs.

Un marché de producteur de pays sera organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Séance du 11 avril 2019

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô qui a donné pouvoir à M. Berchon et Mme Parier qui ont donné pouvoir à Mme Duhourcau

Secrétaire de séance : M. Alain Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 16 avril 2019, en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

Budget primitif des budgets communal, locaux commerciaux et camp de tourisme :

c) **Budget principal :** Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019. Il est équilibré en Investissement à la somme de 251.514,67 € et en Fonctionnement à la somme de 589.175,67 €. Il intègre l'acquisition de panneaux de signalétique, les honoraires pour le renouvellement du PLU, la participation pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers à Nay, le programme de voirie 2019, acquisition de matériel.

d) Camp de tourisme:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018. Il est équilibré en Investissement à la somme de 24.136 € et en Fonctionnement à la somme de 34.105 €. Il intègre la réfection des peintures, le renouvellement de mobilier et la pose de nouvelles bornes sur les emplacements de camping.

e) Locaux commerciaux:

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 11.583 € pour la section de fonctionnement et à 16.323 € pour la section d'investissement.
Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

Fixation des Taux des Impôts Locaux 2019 :

Compte tenu du produit attendu de 213.737 € pour le budget 2019, les taux suivants sont votés à l'unanimité

- taxe habitation : 9,64 %
- taxe foncière bâti : 10,06 %
- taxe foncière non Bâti : 42,50 %

Tarifs 2019 : inchangés par rapport à 2019.

✓ **Concession cimetièrre (le m²) - Inchangé**

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

✓ **Plaçage : (inchangé)**

- <25 m²: : 7,00 €
- entre 25 et 50 m² : 10,00 €
- entre 50 et 100 m² : 12,00 €
- les 100 m² : 15,00 €

✓ **Prêts des salles et du matériel : (inchangé)**

- Aux particuliers de la Commune :
 - location des salles : gratuite
 - fourniture chauffage : 40 €/jour
 - location chaises : 0,30 €
 - location table: 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune : (Gratuité complète)
- Pour toute autre personne ou groupe :
 - location de la salle des fêtes, sans chauffage et avec matériel sur place :
 - la journée : 100 €
 - le week-end : 300 €
 - location de la salle des fêtes, avec chauffage et avec matériel sur place
 - la journée 185 €
 - le week-end 470 €
 - location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €/j
 - location salle de l'Isarce, avec chauffage : 225 €/j

✓ **Le forfait des fournitures scolaires : 80 € (inchangé)**

✓ **Services périscolaires : (inchangé)**

- Cantine :
 - Repas enfant : 3.20 €
 - Repas des commensaux : 4,60 €
- Garderie : (inchangé) payante à partir de 16 h 30

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2017		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	20.755 €	46.123 €	45.666 €
2 enfants	23.701 €	52.670 €	52.148 €
3 enfants	26.647 €	59.217 €	58.630 €
Premier enfant	1,50 € / jour	2,10 € / jour	2,70 € / jour
Autres enfants	0,75 € / jour	1,05€ /jour	1,35 € /jour

Subventions :

- Comité des fêtes : 4 000 €
- La Corrada : 900 €
- Association Piémont Animations : 500 € (organisation Festival Flamenco)
- Association parents d'élèves : 200 €
- PACIMLS, Lutte contre les frelons asiatiques : 100 €

Programme de voirie 2019 :

Sur proposition des commissions de voirie et des finances et pour un montant de 35.000 €, le Conseil retient le programme de voirie suivant :

- le chemin de l'Arroutis
- Chemin de Basse : 2 traversées de chaussée au droit des propriétés de Villacampa et Grousset.

Compétences gestion des eaux pluviales et de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations Gemapi à la CCPN.

- Comme l'eau et l'assainissement relèvent désormais, de par la loi, de la Communauté des Communes, il est normal de transférer la compétence gestion des eaux pluviales indissociable des précédentes à la CCPN.
- La gestion des milieux aquatiques, qui incombait précédemment à l'Etat, a été transférée aux Communautés des communes. A noter que La *taxe Gemapi*, plus connue sous le nom de *taxe inondation*, deviendra une *taxe* additionnelle aux impôts locaux

LA VIE DU VILLAGE

NOTRE NOUVELLE EPICERIE

C'est avec grand plaisir que nous avons vu l'épicerie située sur la place Saint-Jean, ré ouvrir ses portes, avec Lydie à sa tête pour nous accueillir.

Un très bel étal de fruits et légumes, laitages et charcuteries, dont certains produits locaux, permettent de régaler tous ceux qui s'y rendent, sans compter tous les produits alimentaires, d'hygiène, ménagers, etc.

Lydie et sa famille assurent les livraisons à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Le magasin est ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Et le dimanche de 8h30 à 13h00.

Le mardi, jour de fermeture, les journaux se trouvent, chez Sylvaine à la boulangerie et les jours de fermeture de la boulangerie le dépôt de pain se trouve à l'épicerie.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Lydie et son mari Laurent qui la soutient dans son entreprise.

Pour le Conseil Municipal
Muriel Bonnefon

LA PISCINE – Ouverte du 1^{er} juillet au 31 août

Gratuite pour les habitants de Lestelle-Bétharram et Montaut, si vous souhaitez en profiter vous devez vous inscrire à la mairie qui vous délivrera un bracelet jaune, (contre caution). Celui-ci vous permettra d'y accéder mais uniquement les jours de présence du surveillant de baignade et de 14h à 19 h.

En fin de saison, le bracelet est rendu à la mairie, qui vous restituera votre caution.

Les caleçons de bain sont interdits, seuls les slips de bain sont autorisés

Enlevez vos chaussures avant d'entrer !

Vous aurez également accès aux WC uniquement.

L'accès au snack/bar est ouvert entre 14h et 19h.

LE NETTOYAGE DU GAVE

Comme tous les ans, la deuxième journée du nettoyage du Gave aura lieu le 29 septembre.

N'oublions pas notre action bi annuelle intercommunale basée sur le volontariat des habitants avec l'aide des clubs de rafting. Nous vous attendons nombreux pour continuer cette action. Montrons à nos enfants que des solutions existent.

Le zéro déchet est une utopie, ne rien faire est pire.

ACTIVITES ET SORTIES DE L' ECOLE POUR L'ANNEE 2018-2019

JAZZ IN SCHOOL – Zénith de Pau

Les élèves de CM ont participé au concert de « Jazz in School » au Zénith le dimanche 9 juin avec près de 600 camarades des collèges et écoles du secteur de la plaine et de Pontacq. Sur le thème des voyages, ils ont exécuté des chants choraux à deux ou trois voix sur des musiques de Calogero, Le Forestier ou Julien Clerc entre autres..

CROSS DE L'ECOLE

Tous les élèves ont participé à un cross sur le terrain de sport de Lestelle-Bétharram.

- Les élèves de maternelle ont couru 5 minutes pour les petits, 6 minutes pour les moyens et 7 minutes pour les grands, sous les encouragements des grands et de nombreux parents.
- Les cycles 2 avaient comme objectif 10 minutes, les CM1 15 minutes et les CM2 20 minutes ... et la magie du cross opéra.

Presque la totalité des enfants ont couru au-delà de leur record et beaucoup d'entre eux ont atteint les 20 minutes!

Bravo à eux tous et merci au public nombreux qui les a bien encouragés. Nos grands sportifs ont reçu chacun une médaille et un diplôme en souvenir de cette journée sportive.

PROMENADE INTERGENERATIONNELLE

Le temps de notre côté, au mois de juin, nous nous sommes promenés dans le village, avec les grands-parents ou voisins disponibles pour nous parler de Lestelle autrefois et/ou de leurs souvenirs d'enfance.

Nous avons commencé par redécouvrir la maison Gervine, dont les portes nous ont été aimablement ouvertes par les propriétaires présentes au moment de notre passage dans la rue. Elles nous ont appris que des fenêtres avaient été bouchées autrefois, pour ne pas payer la taxe sur les fenêtres qui existait à l'époque, et oubliées jusqu'à ce qu'on retrouve un document les concernant caché dans une poutre!

Et que le fantôme de Dame Gervine erre dans le grenier de la maison.... Brrrrr!

Puis, lors de la suite de notre promenade, les élèves ont découvert qu'autrefois on jouait aux billes, à la marelle, aux osselets (inconnus de nombreux enfants !) ou que l'on faisait du hula hoop.

Devant l'ancienne maison de l'instituteur, les souvenirs des punitions sont revenus en force: il leur tapait sur les doigts ou les mettait à genoux toute une après-midi s'ils répondaient !

Les maisons du village n'avaient pas de numéro mais portaient le nom de la famille qui y habitait.

Le village avait plusieurs épiceries, plusieurs boucheries et une poissonnerie; un monsieur vendait

du charbon qu'il allait faire dans la montagne;

On trouvait un pont sur le Gave pour aller travailler dans une usine de boutons située sur l'autre rive.

Il y avait deux écoles: l'école publique et une école tenue par des religieuses.

Avant le camping, il n'y avait que la salle des fêtes au bord du Gave; et il n'y avait pas de piscine lorsque le camping a ouvert.

Les enfants recevaient une orange pour Noël; certains gagnaient quelques sous en faisant les commissions pour les adultes.

Pour les plus grands, ils ont appris que Lestelle n'a pas été bombardée pendant la guerre mais que des combats ont eu lieu dans la montagne où des maquisards se cachaient.

Les échanges ont été nombreux de toutes parts et les enfants étaient ravis de notre groupe d'intervenants que nous saluons encore chaleureusement pour leur disponibilité et la patience qu'ils ont eu pour répondre à toutes leurs questions.

Merci encore à eux. Une promenade à reproduire...

FETE DE L'ECOLE

Le vendredi 28 juin, les enfants ont participé à une kermesse à l'école le matin puis ont présenté un spectacle sur le thème des émotions, le soir à la salle des fêtes.

Peur, joie, amour, tristesse, colère... les émotions de chacun ont été bien représentées par tous les élèves.

Bonnes vacances à tous

Le village en images

LE VILLAGE EN IMAGES

Assemblée générale de la PACIM – février 2019



Le repas des aînés – janvier 2019



Le concert du Nouvel An - 20 janvier 2019



La Corrua – nouveau bureau



Lydie et Laurent – notre nouvelle épicerie



Le Centre de loisirs Pinocchio



Le cross - La sortie intergénérationnelle dans le village



Fête de l'école



Les fêtes de la Saint Jean



Les associations sportives

L'entente Lestelle-Saint Pé



L'entente sportive Nay Vath Vielha



Les activités de Piémont animations



Dernier cours d'arts créatifs



La fête des voisins, rue Peyrounat

LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO

Lors des dernières vacances, le Centre de Loisirs Pinocchio a proposé des activités basées sur la citoyenneté, l'écologie et... Pâques !

En effet, le 17 avril, dix-huit enfants ont assisté à la journée « Centre de tri des déchets ». Le matin, à l'école de Montaut, ils avaient bénéficié d'une animation ainsi que d'une sensibilisation. Le but était de savoir dans quelle poubelle devait-on mettre les déchets de la vie quotidienne. Ensuite le centre de loisirs d'Asson nous a rejoint pour un pique-nique au parc, à côté de l'école.

En début d'après-midi, direction Sévignacq pour aller visiter **le Centre de tri des déchets**. Les enfants ont été pris en charge par l'équipe d'encadrement de manière très pédagogique. Dans un premier temps le fonctionnement du complexe leur a été expliqué au travers de petits jeux et d'une vidéo. Ensuite, nous avons pu effectuer une visite guidée des machines. Les enfants étaient très attentifs à ce qu'ils voyaient. A la fin, ils ont posé leurs questions aux « valoristes » des déchets qui traitent ce que les machines n'ont pas pu faire.

Retour au centre à 18h après une journée bien chargée. Et les jours suivants nous avons vu une évolution au Centre lorsqu'il fallait jeter certains déchets : la poubelle jaune était utilisée à bon escient !

La semaine suivante, direction les Hautes-Pyrénées et plus particulièrement Castelnaud Rivière-Basse à la « Maison des chameaux ». Les enfants ont participé à une chasse au trésor et brossé trois véritables chameaux. Ils ont également promené des chèvres, caressé des lapins et des tortues.

Enfin, le reste des vacances a été rythmé par les activités manuelles, les ateliers cuisines, les olympiades et une grande chasse aux œufs !

Suite à cela, les petits « pinocchios » ont décoré leur propre char tous les mercredis afin de pouvoir défiler lors des fêtes de Lestelle-Bétharram. Le thème de cette année était « le cirque ». Les enfants ont fabriqué des balles de jonglage, un grand clown ainsi que des cerceaux enflammés ! Le char était bordé d'une magnifique banderole coloriée par les enfants. Remerciements particuliers à Marie-Jo et Monique.

La suite pour le Centre de loisirs est bien évidemment **les vacances d'été** avec notamment de nombreuses sorties telles que l'aquarium de Biarritz, le plateau du Bénou, l'accro-branche à la forêt des Vert'tiges et la piscine au camping de... Lestelle-Bétharram. L'ALSH Pinocchio sera ouvert du 8 au 31 juillet et du 19 au 30 août.

Bonne vacances à tous !

Julien Monteau
Directeur du Centre

Tel : 06 44 80 67 76

Mail : alsh.pinocchio@laposte.net

LES ASSOCIATIONS



Association loi 1901

FORME ATTITUDE

Bonjour à toutes et tous

Vous qui lisez cet article, pensez-vous à votre santé et votre forme physique ?

Marcher, renforcer son dos, ses cuisses pour mieux protéger le dos et être plus dynamique au quotidien, s'étirer pour se débarrasser des tensions et s'assouplir, et bien d'autres exercices tous tout autant utiles.

Nous sommes là pour vous aider à vous remettre en forme, à prendre soin de vous physiquement et moralement, dans une ambiance conviviale qui vous permettra de positiver

Nos activités se sont développées depuis plusieurs années sur Lestelle-Bétharram et d'autres cours démarrent début juillet à Igon afin d'offrir un choix plus large en terme de créneaux horaires et de disciplines (voir le tableau ci-dessous).

Certains d'entre vous nous connaissent pour avoir entendu parler de nos activités sans faire, jusqu'à présent, la démarche de nous contacter. D'autres vont nous découvrir grâce à cet article.

N'attendez plus, prenez contact avec nous!!

Nous vous assurons une approche personnalisée et professionnelle.

Les cours collectifs se déroulent au cœur du village, salle de l'Isarce pour Lestelle-Bétharram et salle des sports en bas du village d'Igon.

Les sorties de Marche Nordique ont lieu pour la plupart sur la plaine de Nay.

Quelques soient vos attentes, vos besoins, faites nous en part, nous avons sans doute une activité pour vous, et toutes sont proposées à des tarifs associatifs donc très attractifs.

COURS COLLECTIFS

Mardi (IGON)	Mercredi	Jeudi	Vendredi (IGON)	Samedi
10h30 / 11h30 Gym du Dos	9h45 / 10h45 Pilates	9h15/10h45 Circuit training*	10h00 / 11h00 Gym douce	10h/11h Renforcement musculaire
11h30 / 12h30 Pilates	11h / 12h00 Gym douce	10h45 / 11h15 Stretching *	11h15 / 12h15 Pilates	11h / 12h Pilates
	18h / 19h Gym du dos	18h15/19h45 Proprioception* / stretching	12h30 / 13h30 Pilates	
	19h / 20h Pilates			

Cours à Lestelle-Bétharram : mercredi / jeudi / samedi - **Cours à Igon** : mardi / vendredi

* **Circuit training** : Le principe est d'alterner une marche bon rythme (ou course) avec des séquences de renforcement musculaire en pleine nature. Ce travail permet de renforcer les capacités cardio-vasculaires et la résistance physique.

* **Stretching** : étirements

* **Proprioception** : développement de l'équilibre et renforcement.

MARCHE NORDIQUE

Mercredi et week-end (samedi ou dimanche selon programme mensuel) : 14h30/17h00

Parfois, sorties plus longues (environ 4 à 5 heures), avec pause pique-nique.

Contact : Florence et François : 0611558691 / 0672809597

Mail : forme.attitude@orange.fr

LA VIE DE L'ETOILE JOYEUSE

C'est avec le même plaisir que nous nous sommes réunis pour partager d'une part la galette des rois et plus tard l'omelette pascalle traditionnelle et ceci au Vieux Logis, en présence de monsieur le Maire.

Nos vendredis sont toujours aussi agréables et festifs autour de jeux de société Ce qui nous a permis de trouver le thème du char à préparer pour les fêtes de la Saint Jean : les jeux de cartes !!!

Pique, trèfle, cœur et carreau, ils étaient tous présents sur nos tee-shirts, chapeaux et autres tenues, sans oublier le décor préparé avec l'aide de Marie José Mengelle. Un grand merci pour nous avoir plongé le temps d'une ballade dans le village, dans l'ambiance d'un casino !

Venez-vous inscrire au club, venez jouer tous les vendredis à la belote, au scrabble ou au tarot de 15h à 19h, venez partager un moment avec nous.

Contact : Anne Marie MALAGANNE.

a.malaganne2@aliceadsl.fr



LE COMITE DES FETES

Après le concert du samedi 4 mai, en l'église Saint-Jean où les groupes Xiberoko-Zohardia et l'Orphéon de Luz ont enthousiasmé les 96 personnes qui avaient bravé la pluie, nous avons organisé le 12 mai un vide-grenier qui, lui, s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. Puis sont arrivées les traditionnelles fêtes de la Saint Jean.

Cette année, hélas, nous avons été confrontés à de nombreux contretemps que nous avons dû gérer au fur et à mesure.

Le spectacle de Benoît Joubert (Oh ! merde !...), annulé faute d'un nombre d'inscrits suffisant et reprogrammé fin septembre, a été remplacé par un bal animé par le DJ HAUG SASCHA.

Les autos tamponneuses ont annulé leur venue, pratiquement la veille (!) et les structures gonflables ont eu un problème de transport. Nous avons dû les remplacer par une location de dernière minute car il n'était pas question que les enfants n'aient rien pour s'amuser ...

... Et pour finir, des incidents regrettables dimanche soir ont gâchés la fin des fêtes.

Malgré tout ça, les conscrits et le Comité des fêtes ont essayé de proposer des animations pour tous :

Le samedi, sur la place, le groupe LO CEU DE PAU est venu présenter un spectacle de danses et chants traditionnels d'une grande qualité. Hélas, bien que nous ayons fait en sorte de mettre tous nos spectateurs à l'ombre des platanes, les Lestellois étaient bien peu à avoir fait le déplacement; Heureusement, les présents étaient vraiment conquis.

Ensuite, le traditionnel défilé de chars a parcouru le village : en tête, LO CEU DE PAU, suivi par le char de l'Etoile Joyeuse sur le thème des jeux de cartes, puis un groupe d'enfants qui avaient confectionné eux même leur char sur le thème de l'été (bravo !), puis le char du Centre de Loisirs Pinocchio sur le thème du cirque et pour fermer le défilé, le char des conscrits sur le thème des schtroumpfs dans une ambiance de folie. A ce propos, nous tenons à remercier Jean Marie Gaye, Denis Cazus, Michel Ayçaguer qui nous font la gentillesse de prêter les véhicules, à Monique Duhourcau pour ses cours « accélérés » de peinture et à Sylvie Bigue pour la fabrication des bonnets de schtroumpfs.

La soirée s'est poursuivie par l'estanquet, le feu d'artifice encore une fois à couper le souffle, et enfin le bal animé par BOX'SON.

Dimanche, après une messe chantée de manière magistrale par les Montagnards de Lourdes et le dépôt de gerbe aux monuments aux morts, les Lestellois, enfin, accompagnés par la banda Lous Esberits d'Arros, sont venus nombreux à l'apéritif offert comme chaque année par la municipalité. Nous regrettons que peu d'entre eux soient restés pour l'estanquet. L'après-midi s'est poursuivie par la course cycliste et le concours de pétanque traditionnels, suivie par un bal animé par BOX'SON qui a dû être interrompu, suite à des incidents. Mais les conscrits et membres du comité des fêtes ont pu constater que dans les moments difficiles la solidarité n'est pas un vain mot.

Même si notre enthousiasme cette année est en demi-teinte, nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien, les employés municipaux, toutes les bonnes volontés (heureusement il y en a), les Lestellois qui ont bien voulu ouvrir leur portes à nos conscrites (et oui cette année que des filles) accompagnées de leur ours Basile.

Cette année, certains ont émis des critiques sur notre programme, nul n'est parfait, vous avez des suggestions pour les fêtes à venir, n'hésitez pas à nous en faire part et si vous souhaitez nous rejoindre jeunes et moins jeunes la porte vous est grande ouverte

LE BUREAU DU COMITE DES FETES

PROCHAINS RENDEZ-VOUS:

Dimanche 15 septembre : vide-grenier en collaboration avec le concours « Peindre en Bastide » organisé par Bastide64.

Samedi 28 septembre 20h30 : le spectacle de Benoît Joubert « Oh ! merde... ». Les places seront en vente début septembre dans tous les commerces de Lestelle et sur Internet réservation obligatoire.



ENTENTE SPORTIVE NAY VATH VIELHA

Deux titres de Champions pour la saison 2018-2019.

L'ES NAY Vath Vielha a connu une saison exceptionnelle. Le club de foot est toujours orienté sur ses axes forts qui sont la convivialité, la formation de ses cadres et l'évolution sportive de ses licenciés.

La formation :

Depuis de nombreuses années, le club se veut formateur et pour ce faire, les dirigeants ont impulsé une politique dirigée vers la formation des éducateurs pour permettre un enseignement du football adapté à chaque catégorie et à chaque pratiquant. Petit à petit, ce travail a porté ses fruits et le nombre de licenciés s'est accru pour atteindre un maximum de 300. Cette croissance nous a conduits à « professionnaliser » la partie sportive de l'association en recrutant un salarié diplômé, coordinateur sportif. Romain ALIAS, titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football) licencié au club depuis l'école de football et joueur seniors, occupe ce poste depuis maintenant 4 ans et dirige tout le secteur sportif du club. La qualité des séances d'entraînement proposées par nos éducateurs « drivés » par Romain, est reconnue par tous les licenciés ou leurs parents et les progrès de nos jeunes sont visibles de semaine en semaine. Si l'enseignement se veut du meilleur niveau possible, point d'élitisme à l'ES Nay, l'enfant joue quel que soit son niveau. Le nombre d'enfants (près de 70 licenciés) à l'école de foot (Catégories U6 à U9) est le signe de l'attractivité de notre association. Concrètement, pour la saison passée, la formation à l'ES NAY c'est 22 présences à des modules de formation du District ou de la Ligue. (CFF2, Modules U6-U7, U9, U17-U19, Seniors, Gardien de but, Futsal découverte et formations administratives des dirigeants. Un gage de compétences, unique sur la plaine de Nay. Reconnaissons également l'engagement de plusieurs jeunes seniors qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte en s'engageant dans l'encadrement des catégories de jeunes. Bravo et merci à tous ceux qui sont à l'ouvrage ou qui ont apporté leur pierre à l'édifice.

Les fruits du travail :

Si les résultats sportifs bruts ne sont pas le seul indicateur du bon travail fourni, notons qu'ils sont tout de même au rendez-vous. Champions en 2015 nos U17 ont permis à nos U19 d'évoluer en ligue pendant trois saisons. En 2016, notre équipe U13 s'est brillamment qualifiée pour la finale régionale du challenge Festifoot juste derrière le Pau FC, mais devant les grosses écuries comme l'Aviron Bayonnais, Anglet... En 2017, c'est une autre génération de U17 qui a inscrit le nom de l'ES NAY VATH VIELHA au palmarès de la prestigieuse coupe des Pyrénées en battant en finale le plus gros club du département (en termes de licenciés), les Genêts d'Anglet. Cette saison 2018/2019 restera dans les mémoires grâce aux trois titres glanés. Tout d'abord des titres sportifs, car notre équipe fanion termine champion de D2 (avec 19 victoires contre 3 défaites) et notre équipe réserve glane elle aussi le titre de champion de D4 (14 victoires contre 2 défaites). Mais également une reconnaissance d'un axe prioritaire du projet club, c'est le gain, pour la seconde année consécutive,

du challenge du Fair-Play récompensant l'équipe du département ayant reçu le moins de cartons tout au long de la saison. Une autre distinction vient concrétiser le travail éducatif du club dans toutes les catégories jeunes puisque nous avons été les vainqueurs du challenge PEF (Programme Educatif Fédéral). En effet lors des stages vacances les éducateurs, sous l'impulsion de Romain, animent des actions concrètes sur l'environnement, la santé, le Fair-Play, l'arbitrage, car c'est aussi ça le rôle du club : éduquer grâce au football ! A noter que les joueurs des deux titres de Champions sont issus très majoritairement de notre formation. Quand certains recrutent pour exister, l'ES Nay fait confiance à ses jeunes.

Un club ouvert, tourné vers l'avenir :

Si notre club se porte bien et colporte une autre image que certains peuvent avoir du football, c'est le résultat d'une politique formatrice basée sur le plaisir, le respect et la générosité, trois autres valeurs fondatrices de l'identité de notre association. Celles-ci sont reprises dans la chartre du club et sont le cœur de la construction du projet club 2018/2022. Rappelons enfin en cette période de coupe du monde, que nous avons obtenu en 2017 le label régional pour notre «école de foot féminin», section mise en veille cette année mais que nous relançons la saison prochaine.

Malgré ces nombreux points positifs, notre structure comme beaucoup d'autres, a besoin d'étoffer son organigramme sportif en accueillant de nouveaux bénévoles (dirigeant, éducateur ou encadrant). Le club est ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre une association dynamique dans un climat familial et convivial. C'est avec un immense plaisir que le club vous accueillera et prendra à sa charge l'intégralité des frais liés aux formations. Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !!

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : **www.esnayvv.fr**

ENTENTE LESTELLE-SAINT PÉ - RUGBY A XV

La saison 2018/2019 nous a offert son lot de satisfactions. Les résultats sont en constante progression et nous laissent présager une saison 2019/2020 de qualité La co-présidence du club sera assurée la saison à venir par Laurent Carladous et Michel Gentillet.

Nous tenons à remercier chaleureusement les municipalités de Lestelle-Bétharram et de Saint Pé de Bigorre pour leur soutien indéfectible et pour la mise à disposition des installations sportives sans lesquelles notre sport, ciment de la fraternité et de la cohésion sociale, n'existerait plus

Nous souhaitons vous voir nombreux, la saison prochaine, autour des stades afin d'encourager vos joueurs. Bonnes vacances à tous et à bientôt sous vos applaudissements

LA CORRUDA

La Corruda se déroulera **le dimanche 8 septembre**.

Si vous ne pouvez courir, venez marcher.

On compte sur vous.

Pour vous inscrire :

Site CORRUDA : www.corrudalestelle.sitew.fr

PIÉMONT ANIMATION ACHEVE SA SAISON 2018/2019

Pendant l'année scolaire 2018/2019, l'association Piémont Animation a facilité la réalisation des ateliers hebdomadaires sur Lestelle, comme cela avait été annoncé à la rentrée des classes.

Pour la troisième année consécutive, Monique Duhourcau a plongé nos petits futurs artistes dans l'art du dessin et de la peinture dans la salle de Lestellette.

Tous les lundis soirs, le groupe de Zumba de Stephanie de Wit a dansé et rigolé dans la salle des fêtes de Lestelle.

Le groupe d'initiation à la danse pour les enfants, malheureusement, a maintenue l'activité du mois d'octobre au mois de février, uniquement. Mais l'association compte le relancer pour la rentrée 2019/2020.

Et pour la première fois cette année, nous avons compté avec l'artiste sculpteur Pierre Briant, qui a introduit les enfants dans l'art du modelage en argile les mercredis après-midi dans la salle de Lestellette.

Tous ces ateliers ont compté avec la participation de 24 élèves, la plupart des lestellois, mais aussi avec des adhérents de Saint Pé, Montaut et Asson.

Piémont Animation et ses adhérents remercient de tout leur cœur ces trois artistes, Monique, Pierre et Stéphanie, qui ont eu la générosité de partager leur savoir faire avec de très petits groupes.

C'est une énorme chance de pouvoir compter sur des intervenants de qualité qui nous offrent des cours si personnalisés.



Un grand merci à tous les trois !!!



Pour la rentrée 2019/2020 la prévision est de maintenir les activités, (zumba, danse, modelage et peinture) pour des enfants et pour des adultes.

L'année prochaine les ateliers seront hebdomadaires mais aussi des stages de weekend ou pendant les vacances scolaires.

Piémont animation cette année, participera à la préparation du festival Flamenco de Lestelle-Bétharram. Elle est ouverte à toute forme d'animation culturelle, sportive ou ludique qui voudrait se réaliser dans Lestelle et ses alentours.

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail au piemont.animations@gmail.com ou par téléphone au 07 61 00 01 03 si vous voulez participer à quelque atelier, adhérer à l'association ou proposer quelque action.

ASSOCIATION « BASTIDES 64 »

L'association **Bastides64** regroupe les bastides situées dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64). Une bastide n'est pas un bâtiment tel qu'une église ou un château.

C'est un type de village, pour simplifier : un plan d'agglomération, conçu pour mettre le marché au cœur de la cité. Plusieurs de ces marchés continuent de se tenir, le jour spécifié par le texte du 14e siècle, par exemple le mardi à Nay ou encore le mercredi à Gan et **Navarrenx**.

Ce type de plan est adopté à partir de 1250, alors que le commerce est en plein essor. Les bastides sont créées par les rois et principaux seigneurs. Sans doute en attendaient-ils le revenu des taxes à payer par les habitants. Mais ils ont attribué à ceux-ci, pour construire leurs maisons, des lots de dimensions égales, taxés d'une façon identique et spécifiée par contrat : c'était comme une petite révolution ! Notre département compte 15 bastides uniques :

Arzacq-Arraziguet – Assat – Bellocq – Bruges – Gan – Garlin – La Bastide Clairence – Labastide-Villefranche – Lestelle-Bétharram – Montaut – Navarrenx – Nay – Rébénacq – Tardets-Sorholus – Vielleségure

Pour l'été 2019, voici les manifestations offertes pour régaler touristes et habitants :

Manifestations d'été

- * **La Bastide Clairence :**
 - 7 et 8 septembre : Marché potier
- * **Labastide-Villefranche :**
 - lors des Journées du Patrimoine, visite du château Bijou
- * **Tardets :**
 - fête sports basques le 11 août
 - foire aux fromages 22 août
 - fêtes locales 24-25 août,
- * **Lestelle-Bétharram :**
 - marché producteurs le 11 août
 - vide-grenier le 15 septembre
- * **Gan :**
 - Rando-découverte le 2 juin,
 - festival théâtre amateur 5-6-7 juillet,
 - Tour de France (contre la montre) 19 juillet,
 - fêtes locales 23-25 août,
 - marché nuit 21 septembre
- * **Navarrenx :**
 - fête du Saumon le 14 juillet.
 - Visites par l'Office du tourisme tous les 15 j.

- * **Montaut :**
 - fête locale 2-4 aout
- * **Rébénacq :**
 - 3 visites bastides les mercredis 7, 14, 21 août,
 - Animation le 9 août avec visite de la bastide, repas sur place et concert

5^{ème} Festival Bastides Enchantées 2019

Une série de concerts de chant vocal honore le patrimoine musical traditionnel. Il est demandé à chaque groupe d'interpréter 12 chants, dont au moins 6 du répertoire traditionnel.

Concerts de pré-sélection

- **Vendredi 28 juin Navarrenx** (20h église Saint Germain) Avec les groupes Bizi Kantuz de Bardos et Eths Cabillous de Nay
- **Dimanche 28 juillet Garlin**(16h30 au parc). Avec les Chanteurs du Faget d'Oloron et groupe basque à confirmer
- **Samedi 3 août Arzacq** (18h place de la République). Avec les groupes Ets d'Ezu d'Argeles et Gogotik de Saint Jean Pied de Port
- **Samedi 3 aout Montaut** (20h église) avec les groupes Les Esbagats – groupe basque à confirmer
- **Mercredi 7 août Bruges** (20h30 église ou salle des fêtes) avec les groupes Orphéon de Salies et Ku'em ço qui em de Tarbes
- **Vendredi 9 août Rébénacq** 20h30 Eglise St Jean-Baptiste) avec les groupes Les Esbarrits de Cardesse et Mendi Xola d'Hasparren. *(en avant concert : 18h visite commentée de la bastide – 19h possibilité de repas « chez Palu Au petit Relais » sur réservation 05 59 05 54 11)*
- **Dimanche 11 aout Finale à La Bastide Clairence**, au fronton à 16h

Lors des concerts de présélection, un vote du public en urne est organisé. Le public indique sur les deux groupes, celui qu'il souhaite sélectionner pour la finale et les deux chants qui ont eu sa préférence. La finale fait ainsi succéder 6 groupes vocaux, avec attribution d'un prix du jury.

Pour les concerts de présélection, l'entrée est libre, une libre participation aux frais est proposée.

2^{ème} concours « Peindre en bastides »

Manifestation qui s'adresse aux peintres, débutants, amateurs ou confirmés, Ils sont invités à peindre dans la journée un lieu, ou une scène illustrant la vie de la bastide dans le but de promouvoir la pratique des arts plastiques et la découverte du patrimoine de nos bastides.

- * Peindre sur place, dans un lieu public ou facilement accessible au public (éventuellement dans une propriété privée, avec l'accord des propriétaires).
- * Tous les supports sont autorisés (toiles, papiers, cartons, bois,)
- * Toutes les techniques sont acceptées (huile, acrylique, aquarelle, pastel, collage et technique mixte, dessins fusain, crayons, etc.)
- * Un format minimum est défini (30X30) et maximum (90x90)
- * Chaque participant doit apporter son support et matériel nécessaire à la réalisation de son œuvre.

La participation au concours est gratuite. Dans chaque commune participante, des prix du jury (sous forme de matériel de peinture) sont remis par catégorie et par technique (aquarelle ou acrylique/huile).

Un prix du public est également remis (panier gourmand) et offert par la commune.

Les inscriptions se font par courriel ou le jour du concours de 8h30 à 11h sur le lieu d'accueil désigné par la Bastide.

Les lieux des concours :

22 juin : **Rébenacq**

31 août : **Bellocq**

7 septembre : **Arzacq**

14 septembre : **Garlin**

15 septembre : **Lestelle-Bétharram** (en même temps que le vide-grenier)

28 septembre : **Vielleśgure** (en même temps que la foire aux juments)

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de **15 h 00 à 17 h 30.**

(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	(06.85.05.53.19)
1 ^{er} adjoint :	M. Alain GRACIAA	(06.87.92.09.82)
2 ^{ème} adjoint	M. Jean SÉPÉ	(06.34.76.29.85)
3 ^{ème} adjoint :	M. Jean-Marc LADESBIE	(06.31.63.89.94)
4 ^{ème} adjoint :	Mme Muriel BONNEFON	(06.73.45.87.55)

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF (09 72 67 50 64)
7 jours sur 7, 24 h / 24

ETAT CIVIL

Naissances :

Giulian DÉJEAN 26 Juin 2019

Mariages :

Jean-Jacques René Michel ARGACHA
Marie-Thérèse Béatrice LACOSTE 15 Juin 2019

Laurent Sylvain TEREYGEOL
Eve Geneviève Xaviera OLYMPIE 29 Juin 2019

Décès :

Jeanne Marie Thérèse LARTIGAU-BOURDEU 31 Janvier 2019

Jean Barthélémy COURET 3 Février 2019

Simon Edouard Honoré LUCIAT-PÉRE 9 Avril 2019

Hortense Rosalie JACOT veuve LABARTHE-PIOL 15 Avril 2019

Odette Edith Marie BEVIN Veuve SENCHET 14 Juin 2019

Jean-Jacques René Michel ARGACHA 20 Juin 2019

André MINJOU 1^{er} Juillet 2019

Marie ESPEL Vve SAUBATTE 06 Juillet 2019

DATES A RETENIR

3 août	Festival Bastides enchantées à Montaut – 20h30 à l'église
10 août	Marché de producteurs – place saint Jean
8 septembre	La Corruda
15 septembre	Vide-grenier
15 septembre	2 ^{ème} édition « peindre en Bastide »
21 septembre	Rencontres à la ferme – Ferme Marty-Debat
29 septembre	Journée nettoyage du Gave
7 et 8 décembre	Festival Flamenco



Concert de « Jazz in School » au Zénith de Pau le 9 juin dernier